Vulnérabilité différenciée selon le genre face à la chaleur extrême et aux maladies à transmission hydrique sur le littoral togolais : rôle des femmes, filles et personnes vulnérables dans la corvée de l'eau

Aléas climatiques ciblés	Chaleur extrême, inondations, maladies à transmission hydrique
Secteurs concernés	Santé ; eau potable ; genre et inclusion sociale ; éducation
Type d'approche	Sociale et institutionnelle (approche sensible au genre)
Échelle d'intervention	Ménage ; quartier ; commune
Fiches connexes	N°04 (qualité de l'eau) ; N°15 et N°17 (approches genre)

1 DÉFINITION

Ensemble de pratiques d'adaptation sensibles au genre visant à réduire l'exposition différenciée des femmes, des filles et des personnes vulnérables aux risques climatiques liés à l'eau et à la chaleur : allègement de la corvée d'eau, prévention des maladies à transmission hydrique, protection contre le stress thermique et renforcement de la participation des femmes aux décisions relatives à l'eau et au climat.

2 OBJECTIFS

- Réduire le temps et la pénibilité de la corvée d'eau supportée par les femmes et les filles
- Limiter l'exposition des femmes, des filles et des personnes vulnérables aux maladies à transmission hydrique
- Protéger les groupes physiologiquement les plus exposés à la chaleur extrême (femmes enceintes et allaitantes, nourrissons, personnes âgées, personnes handicapées)
- Favoriser le maintien de la scolarisation des filles menacée par le temps consacré à la recherche d'eau
- Renforcer la participation des femmes à la gouvernance de l'eau et aux décisions d'adaptation au changement climatique

3 ZONE D'APPLICATION

Littoral togolais, en particulier le Grand Lomé et les préfectures côtières (Lacs, Vo, Golfe) ; quartiers urbains et périurbains à faible couverture en eau potable ; zones exposées aux inondations et proches du système lagunaire, où le cumul de la chaleur, de l'insalubrité et des inondations accentue la vulnérabilité des femmes, des filles et des personnes vulnérables.

Documentation photographique – Zones vulnérables



Photo : recherche d'eau de consommation au marigot et risque de transmission des maladies hydriques
Localité : Agové, Avé au Togo
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : 2014 Crédit : PADEM



Photo : Corvée des jeunes filles pour l'approvisionnement en eau potable sur de longues distances
Localité : Togo
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : …… Crédit : ……

4 MATÉRIEL ET MÉTHODES

4.1 Réduction de la pénibilité et du temps de la corvée d'eau

Matériel : points de desserte en eau potable rapprochés, moyens de transport de l'eau améliorés (brouettes, charrettes, bidons adaptés), aires d'attente aménagées.

Mode opératoire

1. Multiplier et rapprocher les points de desserte en eau potable dans les quartiers les moins bien desservis, en priorité ceux situés loin des réseaux existants
2. Aménager des aires d'attente ombragées et sécurisées autour des points d'eau collectifs, réduisant la pénibilité de l'attente pour les femmes et les enfants
3. Organiser des plannings communautaires de distribution afin de limiter les temps d'attente et les déplacements aux heures les plus chaudes de la journée
4. Sensibiliser et encourager les hommes et les garçons à partager les tâches liées à la collecte et au transport de l'eau au sein du ménage

4.2 Prévention des maladies à transmission hydrique

Matériel : kits de traitement de l'eau à domicile (chlore, filtres), savon, supports de sensibilisation à l'hygiène.

Mode opératoire

1. Former les femmes et les relais communautaires aux techniques simples de potabilisation domestique de l'eau (chloration, filtration, ébullition)
2. Promouvoir le lavage des mains et les bonnes pratiques d'hygiène domestique, notamment autour du stockage de l'eau

3. Renforcer le suivi sanitaire rapproché des femmes enceintes, des nourrissons et des personnes âgées pendant et après les épisodes d'inondation, période de plus forte prolifération des maladies hydriques
4. Assurer une surveillance épidémiologique locale des maladies à transmission hydrique afin de déclencher rapidement une réponse sanitaire ciblée

4.3 Protection contre la chaleur extrême des groupes vulnérables

Matériel : espaces communautaires ombragés et rafraîchis, points d'eau potable accessibles à proximité, outils de sensibilisation aux signes de stress thermique.

Mode opératoire

1. Aménager, dans les quartiers et sur les lieux de vie collective, des espaces d'ombre et de fraîcheur accessibles aux femmes enceintes, aux jeunes enfants et aux personnes âgées
2. Adapter les horaires des activités extérieures, scolaires et communautaires afin d'éviter les heures les plus chaudes de la journée
3. Former les agents de santé communautaire et les sages-femmes à la reconnaissance des signes de stress thermique chez la femme enceinte et le nourrisson, et intégrer un volet chaleur dans le suivi prénatal
4. Diffuser des messages d'alerte et de conseils pratiques (hydratation, ventilation, moments de repos) en période de vague de chaleur, en ciblant particulièrement les personnes isolées ou vivant dans un habitat mal adapté à la chaleur

4.4 Renforcement de la scolarisation des filles et de la participation des femmes

Matériel : points d'eau à proximité des établissements scolaires, outils de plaidoyer et de sensibilisation communautaire.

Mode opératoire

1. Rapprocher les points d'eau potable des écoles et des lieux de vie afin de réduire le temps consacré par les filles à la corvée d'eau au détriment de la scolarité
2. Sensibiliser les communautés et les parents sur le lien entre corvée d'eau et abandon scolaire des filles
3. Intégrer davantage de femmes dans les comités locaux de l'eau et les instances de gouvernance climatique locale, afin que leurs besoins et leur expérience de terrain orientent les décisions
4. Valoriser et soutenir les initiatives portées par des femmes en matière d'adaptation au changement climatique, en les reconnaissant comme actrices à part entière et non uniquement comme victimes

5 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Activité / mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Saison des pluies (indicative)												
Vigilance chaleur extrême												
Prévention des maladies hydriques												
Appui à la corvée d'eau												

■ période principale ■ activité continue / d'appoint ■ saison des pluies (régime bimodal : grande saison des pluies avril–juillet, petite saison septembre–octobre)

La vigilance vis-à-vis de la chaleur extrême doit être renforcée durant la saison la plus chaude (février à avril). Le suivi sanitaire et la prévention des maladies à transmission hydrique doivent être intensifiés pendant et immédiatement après la grande saison des pluies (avril à juillet) et la petite saison des pluies (septembre-octobre), périodes des inondations les plus fréquentes. La charge de la corvée d'eau, quant à elle, s'alourdit particulièrement en saison sèche, lorsque les points d'eau de proximité se raréfient ou s'assèchent, nécessitant un suivi et un appui continus tout au long de l'année.

6 AVANTAGES ET CONTRAINTES

Avantages et co-bénéfices	Contraintes et limites
▪ Réduction du temps et de la pénibilité consacrés à la corvée d'eau par les femmes et les filles ▪ Amélioration du maintien à l'école des filles, actuellement menacé par le temps de collecte de l'eau ▪ Réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la chaleur extrême et aux maladies à transmission hydrique, en particulier chez les femmes enceintes et les nourrissons ▪ Renforcement de la participation des femmes aux décisions locales relatives à l'eau et à l'adaptation climatique ▪ Meilleure cohésion communautaire grâce à un partage plus équitable des tâches liées à l'eau et à la protection contre la chaleur	▪ Normes sociales profondément ancrées attribuant la corvée de l'eau et les soins aux femmes et aux filles, difficiles à faire évoluer à court terme ▪ Coût des infrastructures de proximité (points d'eau, espaces ombragés) et dépendance à des financements extérieurs ▪ Capacités limitées des services de santé communautaire pour assurer un suivi rapproché des groupes vulnérables sur l'ensemble du littoral ▪ Manque de données désagrégées par genre sur la charge de la corvée d'eau et l'exposition à la chaleur, limitant le ciblage des interventions ▪ Risque que les mesures de sensibilisation restent sans effet durable si elles ne s'accompagnent pas d'un accès réel et pérenne à l'eau potable de proximité

7 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

N°	Indicateur proposé (unité) ; méthode et fréquence de mesure
I1	Temps moyen quotidien consacré à la collecte de l'eau par les femmes et les filles (min/jour), désagrégé par âge ; enquête budget-temps.
I2	Incidence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans (cas/1 000) pendant et après les saisons des pluies.
I3	Taux de maintien scolaire des filles (%) dans les quartiers ciblés.
I4	Proportion de femmes dans les comités locaux de l'eau et les instances climatiques locales (%).

Indicateurs proposés à titre indicatif, à ajuster selon la situation de référence et les moyens de suivi disponibles.

8 SITES DE RÉFÉRENCE

Documentation photographique – Sites de réussite



Photo : L'autonomisation des femmes grâce à la production de riz
Localité : ……
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : …… Crédit : ……



Photo : Amélioration de l'accès à l'eau potable : un nouveau projet lancé dans la région maritime
Localité : Badja
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : 2024 Crédit : Togofirst

9 RÉFÉRENCES

[1] ONU Femmes. *Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique*.

[2] SciDev.Net. *Les fortes chaleurs, un danger pour la femme enceinte et son bébé, avec l'analyse de l'Agence nationale de la météorologie du Togo (ANAMET)*.

[3] La Cinquième. *Togo : quand la politique climatique s'invite au cœur du système de santé (programme soutenu par le Fonds vert pour le climat, ciblant femmes enceintes, nouveau-nés et jeunes enfants)*.